Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 4 (1859)
Heft: 24

Artikel: À propos des réformes sur l'habillement et l'équipement
Autor: Sacc, Henri
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-328897

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

N° 24 Lausanne, 17 Décembre 1859 IVe Année.

SOMMAIRE. — A propos des réformes sur l'habillement et l'équipement. Camp d'Aar. g *(suite)*. — Nouvelles et Chronique. — *SUPPLÉMENT.* — Campagne d'Italie de 1859 *(suite), bataille de Magenta, avec un plan.*

A PROPOS DES RÉFORMES

SUR L'HABILLEMENT ET L'ÉQUIPEMENT.

Monsieur le rédacteur,

La question de la réforme de l'habillement et de l'équipement de nos milices a déjà été traitée si souvent et sous tant d'aspects différents qu'il semble superflu d'y revenir. Cependant, je crois qu'on a négligé jusqu'ici un des points de vue les plus importants de ce sujet; je veux parler de l'influence de l'habillement et de l'équipement sur la santé du soldat.

On peut réduire les changements proposés à deux principaux :

Dans le premier projet on proposait de supprimer complétement l'habit et de se contenter de la veste à manches et de la capote, habillement évidemment insuffisant dans la saison rigoureuse, puisque le soldat, mettant la veste sous la capote pour se préserver du froid, se trouvera sans vêtement sec pour se changer, s'il vient à être mouillé.

Les auteurs de ce projet en ont bien vite senti l'insuffisance, puisqu'ils ont proposé une seconde veste à manches pour remplacer l'habit; mais il a été reconnu que la veste à manches est un habillement qui expose le soldat à des refroidissements et par conséquent à de graves maladies. Ici je m'appuie sur l'expérience d'un chirurgien qui, ayant fait les campagnes de 1813, 14 et 15 avec l'armée prussienne, a reconnu que si la landwehr prussienne avait tant souffert pendant ces campagnes de la dyssenterie et autres maladies provenant de refroidissements, il fallait surtout l'attribuer à ce qu'elle n'avait que des vestes à manches, et qu'il est de la plus grande importance pour la santé du soldat qu'il ait le bas des reins couvert, tandis qu'il importe beaucoup moins que le ventre le soit.

Le second projet est celui qui nous donnerait la tunique et le ceinturon.

Quoique en principe je ne sois pas ennemi de la tunique, que je regarde comme un habillement militaire pratique, et qui aurait surtout l'avantage de cacher le devant de nos pantalons à grand pont, qui sont ordinairement très mal faits ; il me semble que ces avantages ne compensent en aucune façon les dépenses énormes que ce changement occasionnerait tant aux cantons qu'aux hommes.

Quant au ceinturon, il est reconnu qu'il a été la cause de beaucoup de hernies dans toutes les armées où il est en usage, et comme il y a dans notre armée un grand nombre d'hommes qui servent quoique atteints de hernies, il faudrait nécessairement les réformer si l'on adoptait le ceinturon.

En tous cas, il faudrait faire supporter le ceinturon soit par le sac, par des courroies passant sur les épaules, et je ne vois pas alors quels grands avantages de simplicité et de légèreté il aurait sur la croisée actuelle.

Ainsi, pour résumer la chose en partant de mon point de vue :

La veste à manches seule est un habillement insuffisant pour le soldat ;

La tunique n'offre aucun avantage sur l'habit pour ce qui tient à la santé de l'homme ;

Le ceinturon n'offre, sous le même rapport, aucun avantage sur la croisée et peut au contraire avoir des inconvénients très graves.

Si l'on veut absolument changer quelque chose, il me semble qu'on devrait d'abord supprimer de notre pantalon ce grand pont, forme surannée, qui est un objet de gêne perpétuelle pour l'homme et qui deviendrait tout à fait insupportable avec le ceinturon.

Il y aurait peut-être aussi quelque chose à faire sous le rapport de la coiffure qui, par sa pesanteur et sa dureté, occasionne beaucoup de maux de tête et ne préserve ni du froid ni du chaud. On pourrait remplacer notre képi par une coiffure dans le genre de celle des chasseurs des Alpes, en y ajoutant cette espèce de capuchon en toile que porte l'armée française en Afrique et qui, tombant de la coiffure du soldat sur ses épaules, le protége de la pluie et du soleil. Ce capuchon remplacerait avantageusement les coiffes de nos képis qui, pour la plupart, ne peuvent même pas se rabattre sur la nuque.

Colombier, 3 décembre 1859.

Henri Sacc,

sous-lieutenant de chasseurs.